

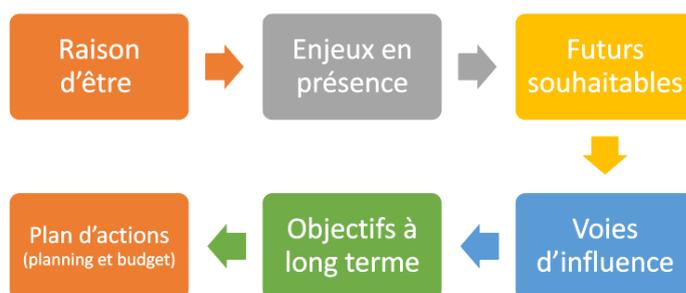
A. **Les « forces » en présence** : entretien de cadrage avec le bureau, phase d'inclusion, présentation des parties prenantes, passage en revue de la situation initiale de référence : états organisationnels et financiers.

B. Raison d'être :

- Partant de la vision et des valeurs de l'organisation, nous associerons les engagements sociétaux que l'organisation souhaite adjoindre à son activité fondamentale :
 - *Quels sont les écosystèmes desquels notre organisation dépend et sur lesquels elle agit ?*
 - *Quels sont les communautés humaines desquelles notre organisation dépend et sur lesquelles elle agit ?*
 - *Quels rapports entretenons-nous avec les territoires où nous sommes implantés ?*
 - *Comment allons-nous confronter, nous approprier et utiliser la nouvelle raison d'être ?*
- L'association sera alors dotée d'un signal fort pour son équipe, ses instances, ses membres et les autres parties prenantes (→ *réenchantement fédérateur*).

C. Démarche stratégique structurante : « *De la raison d'être au plan d'actions* ».

1. Présentation de la logique stratégique, de ses composantes et de ses implications ;



2. **Les enjeux internes, externes et civilisationnels et leurs sous-enjeux** : à partir de la raison d'être, relever les enjeux et sous-enjeux en présence auxquels l'organisation est confrontée à l'interne et l'externe
3. **Les futurs souhaitables** : pour chaque sous-enjeu et chaque enjeu, l'association définira des futurs souhaitables la concernant ;
4. **Les voies d'influence** pour arriver aux futurs désirables : il s'agira de déterminer si l'organisation peut avoir une influence directe sur chaque

futur souhaitable, ou si elle doit trouver des collaborations avec d'autres organisations pour ce faire (voies d'influence) ;

5. **Les objectifs SMART** des voies d'influence retenues : chacune des voies d'influence ainsi retenue sera désagrégée en objectifs SMART à long terme ;
6. **La nouvelle organisation** (gouvernance) qui en découle : les prérogatives des organes et l'organisation opérationnelle seront réinterrogés et une nouvelle structure de l'association sera esquissée de manière participative en fonction des objectifs fonctionnels issus des phases précédentes ;
7. **La feuille de route (plan stratégique opérationnel 2025-2026)** : afin de permettre à l'organisation d'organiser la suite de la mise en œuvre du plan stratégique à court terme, nous élaborerons une feuille de route de manière participative qui rendra possible la métabolisation de la vision stratégique en un plan d'actions pour l'organisation, ses composantes et ses individus. La feuille de route décrira également le système de suivi et d'adaptation qui sera mis en place.